

LES PETITES AFFICHES

MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2018
Journal fondé en 1925 (94^{ème} année) - N° 5366

DIRECTION ET BUREAUX :
10, rue Albert-1^{er} - 64100 BAYONNE
Marie-Hélène LAGIÈRE, Directrice

Annonces Légales / Marchés Publics

☎ : 05 59 59 05 02 - 05 59 59 30 26
📠 : 05 59 59 84 58

Mél : direct@petites-affiches-64.com
Site : www.petites-affiches-64.com

Parution chaque mercredi
Abonnement annuel : 32,00 € **1,10 €**

du Pays Basque et des Pyrénées~Atlantiques

Annonces légales HEBDOMADAIRE D'ACTUALITÉS LOCALES ÉCONOMIQUES ET JURIDIQUES Marchés publics

OFFICIELLEMENT HABILITÉ PAR LA PRÉFECTURE DE PAU À PUBLIER LES ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES DANS LE DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (64) - ISSN : 1273-1153

ANNONCES LÉGALES DANS LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

- **Bouclage** : mardi 12 h pour une parution le lendemain
- **Parution** : chaque mercredi
- **Mail** : direct@petites-affiches-64.com
- **Devis**, paiement par **carte bancaire** au 05 59 59 05 02
- **Attestation de parution par retour**

ANNONCES LÉGALES DANS TOUTE LA FRANCE

Ventes aux enchères, Avis administratifs, Vie des sociétés, Successions, Régimes matrimoniaux, Changements de noms, Testaments, Marchés publics

> pages 7 à 19

Repères / Chiffres et Indices

> pages 3 et 22

Veille commerciale

- **Ventes aux enchères publiques** • **Enquêtes publiques et Avis** • **Informations commerciales du 64** • **Synthèse d'appels d'offres**

> pages 19 à 21

Chambre de Métiers et de l'Artisanat

- **Opportunités artisanales à céder**

> page 22

Actualités économique, fiscale, sociale, locale

ENTREPRISES : • Le point sur : la protection du secret des affaires > page 4

JURISPRUDENCES :

- Une photo ne peut pas être reprise d'un site internet sans autorisation
- Salariés : dissimuler un cumul d'emplois peut entraîner un licenciement
- Une servitude de passage permet-elle la pose de canalisations ?
- Un testament ne peut être fait que par une seule personne
- Un échange de mails peut avoir la même valeur qu'un contrat écrit

> page 5

IMMOBILIER :

- Immobilier ancien : baisse des prix en vue ? > page 6

FISCALITÉ : • Abattement exceptionnel de 70 % sur les terrains à bâtir > page 6

IMPÔTS : • Prélèvement à la source : Tout ce qui change pour le dispositif Pinel > page 6

SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

- Sécurité des piétons, éthylotest antidémarrage... : de nouvelles mesures pour les usagers de la route

> page 20

COMMERCE : • Zones Touristiques Internationales : quelle ouverture des commerces le dimanche ? > page 20

SOCIAL : • Prestations sociales, heures supplémentaires... ce qui va changer > page 22

JURISPRUDENCE :

- Condition d'utilisation d'un véhicule de fonction > page 22

ÉCHOS... CULTURE...

LOISIRS... MANIFESTATIONS...

> pages 23, 24 et 25

LE RENDEZ-VOUS DES NOUVELLES ADRESSES

> page 26

Sommaire



Abonnez-vous sur www.petites-affiches-64.com

ENTREPRISES

Le point sur : la fermeture administrative pour travail illégal

Les débits de boissons et restaurants sont régulièrement la cible des autorités locales ou étatiques. Lorsque des agents de contrôle y constatent des faits de travail illégal, ils ont l'obligation de transmettre le procès-verbal de constat au préfet. Sur la base de l'article L. 8272-2 du Code du travail, celui-ci peut ordonner la fermeture administrative de l'établissement pour une durée de trois mois. Toutefois, le gérant possède certains moyens de défense.



► page 2

ACTUALITÉ

Union européenne : vers la fin du changement d'heure dès 2019 ?



► page 6

PRÊT IMMOBILIER

L'impôt à la source va-t-il rendre l'emprunt immobilier plus difficile ?



► page 6